

## Drame du chômage des jeunes : ces mesures qui pourraient vraiment changer les choses (mais voilà pourquoi Paris et Berlin ne les annonceront probablement pas)



Le ministre du Travail, Michel Sapin, et son homologue allemande présentent mardi leur initiative commune contre le chômage des jeunes. La démarche est inédite, mais est-elle pour autant efficace ?

Avec Florian Aftalion, André Fourçans, Gilles Saint-Paul et Agnès Verdier-Molinié

**Atlantico : Le ministre du Travail Michel Sapin et son homologue allemande Ursula von der Leyen, présentent ce mardi, leur initiative commune, baptisée "New Deal for Europe" contre le chômage des jeunes. La démarche semble inédite en cela qu'ils se positionnent d'emblée sur une approche binationale. Qu'est-ce que cela peut changer de faire réfléchir ensemble des Allemands et des Français sur ce sujet ?**

**Florin Aftalion :** Cette initiative au titre ronflant – on se demande ce qu'elle a de commun avec le New Deal du président Roosevelt – ne paraît pas avoir d'autre objet que de montrer que la France et l'Allemagne malgré quelques "malentendus" continuent à collaborer. Et que ces deux pays ont conscience de la gravité du chômage des jeunes qui en France laisse sur le carreau plus d'un quart des moins de vingt-cinq ans.

Mais dans le fond elle ne peut donner aucun résultat. **Elle le peut d'autant moins que France et Allemagne ont sur le sujet – le chômage des jeunes – des positions diamétralement opposées.** Comme on va le voir, le salaire minimum représente le cœur du problème. Or, de ce côté-ci du Rhin, il constitue une institution inamovible alors qu'il n'existe pas chez notre voisin. Faire réfléchir Allemands et Français sur le sujet ne peut aboutir qu'à des effets d'annonce sans portée concrète.

**André Fourçans :** Faire travailler ensemble Français et Allemands est toujours une bonne chose... si cela peut faire avancer les réformes en France ! Mais on ne voit pas très bien ce que veut dire une approche "binationale". Les Français vont-ils adopter la législation Allemande, ou l'inverse ? Que ce soit dans l'un ou l'autre sens, cela paraît douteux. Est-ce que le binôme franco-allemand va faire entrer dans les règles européennes de nouvelles mesures structurelles qui s'appliqueront ensuite dans les différents États membres ? Peut-être. Mais là aussi on peut être sceptique quant à la possibilité d'une avancée de ce type, du moins d'une avancée significative. Comme je l'ai déjà dit dans ces colonnes **les "vraies" mesures structurelles contre le chômage des jeunes relèvent de décisions nationales et non européennes.**

**Gilles Saint-Paul :** Le taux de chômage allemand n'a pas cessé de baisser au cours de la crise pour tomber à 5,5 % de la population

---

active en 2012. **Par ailleurs le taux de chômage des moins de 25 ans n'était en Allemagne que de 8,1 % contre 24,3 % en France.** Il n'y a donc pas de problème du chômage des jeunes en Allemagne et ce New Deal ressemble fort à de la politique industrielle déguisée, d'autant qu'il passe par la BEI.

**Agnès Verdier-Molinié** : Sur le principe de réfléchir ensemble, c'est assez positif on ne peut pas être contre. Cependant les montants évoqués sont très faibles par rapport au problème actuel du chômage des jeunes en Europe. **Je ne pense pas que ce sera grâce à ces quelques milliards d'euros que l'on résoudra la question du manque d'emplois marchands en France.** Et je dirai même spécialement en France, puisque l'Allemagne a beaucoup moins de problèmes de chômage que nous, et qu'au premier trimestre, cette dernière n'est pas en récession, contrairement à nous.

### **Quelles sont les mesures structurelles, et inattendues, que l'on pourrait piocher dans les législations européennes du travail qui pourraient vraiment changer la donne ?**

**André Fourçans** : Pour les jeunes non qualifiés, ceux essentiellement touchés par le chômage et qui doivent être la cible principale, il conviendrait de développer leur formation, celle pour beaucoup acquise en entreprise. Mais il y a un hic. Les entreprises ont tendance à ne pas embaucher ces jeunes pour les former car ils leur coûtent trop cher. Pourquoi ? En raison des diverses législations qui rigidifient trop notre marché du travail, notamment la législation sur le salaire minimum. On le sait, c'est un sujet tabou dans notre pays. Le dialogue franco-allemand va-t-il inciter les Français à changer le système du Smic ? Et le supprimer au plan national, comme c'est le cas en Allemagne, en acceptant qu'il soit uniquement déterminé au niveau des branches (où il n'existe d'ailleurs que pour quelques branches, et à un niveau bien plus faible qu'en France ; en général il n'y a donc pas de smic) ? Le dialogue entre les deux pays va-t-il faire sauter ce verrou ? Surtout au moment où François Hollande parle de salaire minimum européen, le doute est permis...

**Florin Aftalion** : Il semble que la mesure à l'étude chez nos ministres consisterait à mettre en œuvre des fonds européens « inemployés » donc déjà disponibles (car de nouveaux fonds seraient impossibles à trouver) afin d' "aider" des firmes qui embaucheraient des jeunes. Or, tout fonds européen provient en fin de compte de la poche de contribuables (même les fonds empruntés, car à terme ils devront être remboursés et s'ils ne le sont pas ce sont des contribuables d'autres pays qui seront lésés). Mais on espère que des firmes profiteront de l'occasion pour embaucher des jeunes. C'est ce que l'on verra. **Ce que l'on ne verra pas c'est que l'argent soustrait aux contribuables ne servira pas à d'autres achats ou investissements et que, par conséquent, une moindre demande dans d'autres secteurs économiques y réduira l'emploi.** Pire même, au moins une partie des firmes qui embauchent des jeunes (celles qui utilisent une main-d'œuvre non qualifiée) l'auraient fait de toute façon. L'argent européen alimentera un effet d'aubaine.

**La seule mesure qui aurait un effet sur le chômage des jeunes serait la création d'un "salaire minimum jeunes".** Ce qui en France a été tenté avec le résultat malheureux que l'on sait. Mais qui, par exemple, fonctionne parfaitement aux Pays-Bas (ou le chômage des jeunes n'est que de 9,9 %)

A moins que l'on adopte une mesure encore plus efficace : la suppression du SMIC (qui, rappelons-le, n'existe ni en Allemagne ni dans les autres pays européens dont les taux de chômage sont les plus bas d'Europe : 5,5% chez nos voisins d'outre-Rhin ou 4,5% en Autriche. Bien entendu, il est également important d'améliorer la formation des jeunes en les rendant plus aptes à s'intégrer et à travailler dans une structure productive. A cet égard l'apprentissage allemand pourrait également servir d'exemple.

**Gilles Saint-Paul** : Le problème du chômage des jeunes en France tient à trois causes. D'une part un système de formation bien souvent déconnecté des réalités du marché du travail, contrairement au système allemand qui insiste sur les compétences concrètes et l'apprentissage. Ensuite l'existence du Smic et le niveau élevé du coût du travail en France. Les jeunes en pâtissent particulièrement car leur manque d'expérience réduit le salaire auquel ils peuvent prétendre. Enfin la structure duale du marché du travail, qui résulte elle-même de la législation de protection de l'emploi, et qui confine les jeunes dans la catégorie des travailleurs précaires dont on a besoin les entreprises pour s'assurer un volant de flexibilité. A nouveau, ces rigidités nuisent particulièrement aux jeunes car les employeurs sont moins enclins à leur offrir un CDI étant donné qu'ils ont moins d'information sur leur productivité que pour un travailleur confirmé.

Aucun de ces problèmes n'est comparable en Allemagne, d'où le peu de sens de cette initiative binationale.

**Comme on l'a vu par le passé il existe une véritable résistance à la mise en œuvre de mesures qui augmenteraient l'employabilité des jeunes en réduisant le Smic ou le niveau de protection de l'emploi pour ces derniers.** Ceci alors même que le recours aux stages, aux CDD et aux contrats aidés prolifère. Il y a là une hypocrisie considérable. Par ailleurs des politiques qui subventionneraient l'embauche de jeunes dans le secteur privé se heurtent aux effets d'aubaine et de substitution et aux réticences des syndicats, qui craignent que les emplois d'autres travailleurs soient menacés.

On peut penser que le chômage des jeunes n'est qu'un symptôme de la sclérose générale du marché du travail en France. Des réformes structurelles, même si elles ne sont pas spécifiques, réduiraient sans doute le chômage des jeunes plus que celui des autres catégories.

**Agnès Verdier-Molinié** : Nous n'arrivons pas à nous inspirer des bonnes pratiques étrangères car notre obsession est de remplir les caisses publiques sans véritablement baisser les dépenses publiques. Je pense cependant à un exemple très précis : les Allemands ont la possibilité d'une grande flexibilité du temps de travail, qui est largement aménageable depuis les années quatre-vingt. Le nombre d'heures hebdomadaires est modifiable sans modification de salaire, en fonction de l'activité, avec rattrapage sur le reste de l'année. **A l'exception de rare cas, c'est impossible en France.** Et il devient très difficile d'embaucher si l'on a pas un minimum de souplesse, notamment dans le cadre d'un monde globalisé.

---

## Comment ces mesures pourraient-elles être mises en place ?

**André Fourçans** : Le système de formation de ces jeunes en France est une véritable honte pour notre pays. Il sert plus à financer les syndicats patronaux, agricoles et des travailleurs qu'à former véritablement nos jeunes, comme l'a montré l'an dernier le Rapport Perruchot qu'on s'est empressé de ranger soigneusement au fond d'un tiroir. C'est quelque chose comme plus de 30 milliards dont l'utilité pour les jeunes est des plus réduite.

**Alors développer l'apprentissage, comme les deux pays le suggèrent, très bien, excellente intention. Mais on dit cela en France depuis 30 ans ! Et pourtant il a environ dix fois plus d'apprentis outre-Rhin que dans notre doux pays.**

Quant à réformer plus généralement notre marché du travail, plus on en parle et moins on le fait, semble-t-il. La flexicurité à la française n'est encore qu'un concept évanescent qui n'a jusqu'à maintenant pas débouché sur des mesures dignes de ce nom.

## Le droit du travail français est-il aujourd'hui adapté à la situation ? En quoi ferme-t-il le recours à certains outils ? Doit-il évoluer et dans quel sens ?

**Gilles Saint-Paul** : Comme on l'a vu par le passé il existe une véritable résistance à la mise en œuvre de mesures qui augmenteraient l'employabilité des jeunes en réduisant le Smic ou le niveau de protection de l'emploi pour ces derniers. **Ceci alors même que le recours aux stages, aux CDD et aux contrats aidés prolifère. Il y a là une hypocrisie considérable.** Par ailleurs des politiques qui subventionneraient l'embauche de jeunes dans le secteur privé se heurtent aux effets d'aubaine et de substitution et aux réticences des syndicats, qui craignent que les emplois d'autres travailleurs soient menacés.

On peut penser que le chômage des jeunes n'est qu'un symptôme de la sclérose générale du marché du travail en France. Des réformes structurelles, même si elles ne sont pas spécifiques, réduiraient sans doute le chômage des jeunes plus que celui des autres catégories.

**Agnès Verdier-Molinié** : Un des problèmes du droit du travail est que l'on ne peut pas licencier, sans courir le risque d'une situation délicate vis-à-vis des Prud'hommes, si l'on n'a pas une "cause réelle et sérieuse" qui n'est d'ailleurs pas déterminée par un entrepreneur mais par un juge. L'entrepreneur devrait pouvoir expliquer lui même sa "cause réelle et sérieuse" et le juge ne devrait être que pour vérifier sa crédibilité.

## Pourquoi ces mesures sont-elles si difficiles à mettre en œuvre ? Peut-on réduire la question à un manque de courage politiques ou existe-t-il un véritable problème culturel en France ? Comment concrètement dépasser ces obstacles ?

**André Fourçans** : Le sociologue Michel Crozier qui vient juste de disparaître avait dans les années 1970 lancé l'idée de « société bloquée » en parlant de la France. Malheureusement son diagnostic s'est révélé on ne peut plus juste et reste d'une grande actualité. Certes l'Europe et ses mesures ont contribué à la faire un peu bouger, même si beaucoup reste à faire, par exemple en matière de concurrence et, depuis peu, de "contrôle" des déficits publics. Il n'en est pas de même pour ce qui concerne le marché du travail resté trop rigide.

Alors, manque de courage politique ? Problème culturel ? Blocage par quelques intérêts particuliers ? Trop de pouvoir accordé à certains groupes ? Puissance trop forte de l'administration ? On pourrait allonger la liste. Sans doute un peu de tout cela. Bref, beaucoup « de grain à moudre », comme l'avait un jour dit un célèbre syndicaliste, si l'on veut débloquer notre pays.

**Florin Aftalion** : Ces mesures paraissent, à l'heure actuelle, impossibles à mettre en œuvre tant l'opposition des syndicats et celle des partis de gauche leur est farouche. La raison : ils représentant une perte d'avantages sociaux donc un recul dans la lutte des classes. Même une partie de la droite leur est hostile en souvenir sans doute du Général de Gaulle qui, en arrivant au pouvoir, a augmenté l'ancêtre du SMIC, le "salaire minimum interprofessionnel garanti".

**Gilles Saint-Paul** : En toute honnêteté, l'électorat n'est pas demandeur de réformes en profondeur du marché du travail et les politiques préfèrent ne pas prendre de risques car les gains d'une telle réforme sont évaluables à long terme. Les petites réformes ne fonctionnent pas et les politiques ne sont pas assez courageux pour se mobiliser pour cette cause. **Il faut envisager des réformes plus importantes, plus générales et donc les réformes ciblées, fussent-elles ciblées, sur les jeunes semblent vouées à l'échec.**

Par ailleurs, ces mesures sont difficiles à mettre en œuvre pour deux raisons. Premièrement, le système éducatif n'est pas conçu dans la perspective de l'entrée sur le marché du travail, notamment l'université qui est totalement déconnectée du monde du travail.

Le deuxième problème né de notre absence de culture de la démocratie sociale. La négociation salariale représente uniquement les intérêts d'un faible nombre de travailleurs alors que dans des pays comme l'Allemagne, les négociations représentent des intérêts plus larges.

**Agnès Verdier-Molinié** : Si les jeunes souffrent en premier du chômage, c'est parce que nous ne générons pas assez d'emplois, **notamment parce que les entreprises françaises qui se créent sont majoritairement unipersonnelles et n'offrent donc pas de perspectives d'emplois nouveaux.** Il y a 500 000 entreprises qui sont créées chaque année en France, et, parmi celles-ci, seules 40 000 généreront une embauche. Il y a aussi le problème culturel qu'en France, chaque embauche est perçue comme le risque d'une source de problèmes, non pas à cause des personnes, mais à cause de la législation. Enfin il y a la question de la confiance : vous n'entreprenez pas dans un pays dans lequel on est incapable de baisser les dépenses publiques.

